

Asters américains

(Astéracées)

Symphotrichum lanceolatum (Willd.) G.L. Nesom,
S. novae-angliae (L.) G.L. Nesom, *S. novi-belgii* (L.) G.L. Nesom,
S. subulatum var. *squamatum* (Spreng.) S.D. Sundb.,
S. x-salignus (Willd.) G.L. Nesom, *S. x-versicolor* (Willd.) G.L. Nesom.



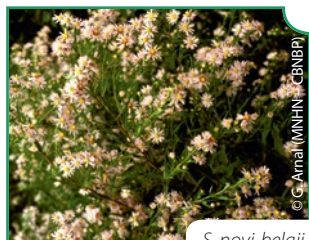
Plantes herbacées, originaires d'Amérique, généralement vivaces, atteignant 30 à 120 cm de haut.

Les espèces à caractère envahissant sur le bassin Loire-Bretagne semblent être principalement *Aster lanceolatus* et *A. novi-belgii* (schéma ci-dessous).



Symphotrichum lanceolatus

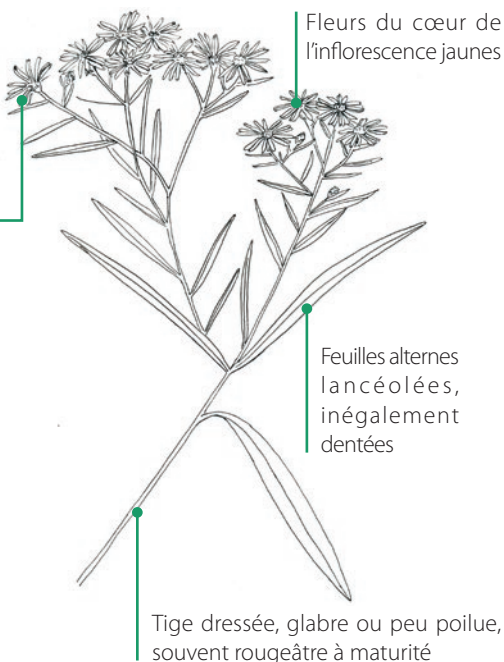
Nombreuses fleurs **ligulées**, blanches, roses ou lilas



S. novi-belgii

Longs **stolons** souterrains permettant la formation de peuplements denses

Akènes à aigrettes, disséminés par le vent



La distinction des asters américains est très délicate.

Les individus typés peuvent être déterminés à l'aide de cette clé simplifiée des principaux asters américains du bassin de la Loire.

- **Capitules** < à 1 cm de diamètre, **bractées** de l'**involucre** à pointes rougeâtres, plante annuelle à tige glabre : ***Aster squamatus***
- Capitules > à 1 cm de diamètre, plantes vivaces
 - Tige modérément à densément poilue, rameaux de l'inflorescence pourvus de poils glanduleux : ***Aster novae-angliae***
 - Tige glabre ou faiblement velue (souvent velue en ligne au sommet), pas de poils glanduleux
 - Feuilles de la tige progressivement rétrécies à la base, bractées de l'involucre courtes (4 à 6 mm), fleurs ligulées généralement blanches : ***Aster lanceolatus***
 - Feuilles de la tige arrondies à la base, embrassant la tige, bractées de l'involucre plus longues (6 à 12 mm), fleurs ligulées généralement violacées
 - Feuilles vert bleuté, pruneuses (couche de fine poudre s'élevant au toucher), bractées de l'involucre blanches à la base : ***Aster laevis***
 - Feuilles vertes, bractées de l'involucre entièrement vertes : ***Aster novi-belgii***

Les hybrides horticoles ou naturels *Aster x-salignus* (*A. lanceolatus* x *A. novi-belgii*) et *Aster x-versicolor* (*A. laevis* x *A. novi-belgii*) présentent des caractères morphologiques intermédiaires avec leurs parents. Il existe de nombreuses autres espèces et variétés cultivées susceptibles de s'échapper localement des jardins.

Habitats

Milieus humides plus ou moins perturbés, berges des rivières, marais, **estrans**, friches, digues, bords de route, prairies humides...



Confusions possibles

- Avec la vergerette annuelle (*Erigeron annuus*/introduite naturalisée) : plante entièrement velue.
 - Avec l'aster maritime (*Aster tripolium*) : plante grasse des vases et prés salés, à feuilles épaisses, charnues, entières à faiblement dentées.
 - Avec l'aster amelle (*Aster amellus*/protection nationale) : plante des milieux secs et calcaires, entièrement velue, à fleurs violettes.
- Ces espèces ne possèdent pas de stolons souterrains.

